

Nouveau : tous les emballages se trient sur le territoire

- Actus - Année 2021 - Novembre -



Publication date: lundi 1er novembre 2021

Creation date: 1er novembre 2021

À partir du 1er novembre 2021, tous les emballages et papiers sans exception pourront être triés sur le territoire Istres-Ouest Provence. Qu'ils soient en carton, en métal ou en plastique, tous les emballages pourront rejoindre les colonnes et les bacs de tri jaune.

Cette nouvelle disposition s'inscrit dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte et répond aux objectifs nationaux la loi AGECE (anti gaspillage et économie circulaire), qui prévoit la généralisation du tri des emballages ménagers à tous les emballages en plastique, d'ici le 31 décembre 2022.

C'est dans ce cadre, et convaincu de la nécessité de simplifier le geste du tri afin d'augmenter ses taux de recyclage, que le territoire Istres-Ouest Provence a répondu à la phase 4 de l'appel à projet du Plan de Performance des Territoires de Citeo, et a donc été retenu pour la généralisation de l'extension des consignes de tri des plastiques à partir du 1er novembre 2021.

Jusqu'ici, le tri des emballages en plastique se limitait aux bouteilles, bidons et flacons. Avec cette évolution, il s'étend désormais à tous les emballages en plastique sans exception : films, blisters, barquettes, pots de yaourt, tubes de dentifrice... Il n'y a plus de question à se poser, tous les emballages ménagers et papiers vont désormais dans la colonne et les bacs de tri jaune.

Sur le territoire Istres-Ouest Provence, un habitant produit environ 400 kg/an d'ordures ménagères, et ne trie que 35 kg/an. Des marges de progressions existent et le geste de tri des habitants devient indispensable pour accélérer la transition vers un système plus circulaire. C'est dans ce cadre que s'inscrit la simplification du tri à tous les emballages, comme s'est inscrit, le développement du compostage domestique lancé sur le territoire ce mois-ci aussi.

Optimisation de la collecte

Avec pour 100 000 habitants près de 813 colonnes de tri à disposition dont 452 jaunes pour les emballages et papiers et 351 vertes pour les emballages en verre, Istres-Ouest Provence est déjà l'un des territoires les mieux équipés de la Métropole. En revanche, pour anticiper l'augmentation escomptée des volumes d'emballages triés, deux mesures accompagnent l'extension des consignes de tri : le remplacement des bornes de capacité insuffisante par des bornes de capacité supérieure, et un ajustement des tournées de collecte d'emballages autant que nécessaire.

Que deviennent les nouveaux plastiques triés ?

La prise en charge de nouveaux flux d'emballages plastiques est rendue possible par l'évolution des filières de recyclage et la modernisation (tri optique, cabine de tri pour les films plastiques...) du centre de tri du Jas de Rhodes, certifié ISO 14001.

L'aménagement du centre de tri Suez, prestataire du territoire, permet dorénavant de recevoir la collecte de l'ensemble des colonnes et bacs jaunes des 6 communes :

- Les déchets déposés dans le collecteur jaune, sont d'abord entreposés dans le centre de transfert Provence

Nouveau : tous les emballages se trient sur le territoire

Valorisation (Groupe Suez) à Istres

- Ils sont ensuite acheminés vers le centre de tri du Jas de Rhodes, situé aux Pennes-Mirabeau. Les emballages et papiers y sont triés finement par matière, puis sont conditionnés afin d'en optimiser le transport.
- Chaque matière part vers un centre spécialisé pour sa transformation. Une nouvelle vie commence sous la forme d'un nouvel emballage (bouteille, flacon...) ou d'un nouveau produit pour des usages divers (habillement, isolation, équipement...).